

Inauguration du local de l'Association
de jeunes retraités (4 décembre 1984)

base
d'un fourre-tout

Monsieur le Ministre,
Monsieur le président du Conseil régional,
Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire le plaisir que j'éprouve à être parmi vous aujourd'hui, pour cette inauguration du siège de l'Association de Jeunes Retraités. Un plaisir que se partagent en moi, vous n'en serez pas surpris, le Maire de Lille et l'ancien chef du Gouvernement.

En tant que maire, je suis particulièrement heureux d'accueillir, dans ma ville, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des retraités et personnes âgées.

M. Franceschi est membre du gouvernement depuis 1981 et j'ai eu tout loisir, durant plus de trois ans, d'apprécier les grandes qualités qui sont les siennes et les compétences dont il a fait preuve dans ses différentes missions.

Mais le maire de Lille éprouve surtout une grande satisfaction, celle de voir se concrétiser, sur le territoire de sa commune, certains axes majeurs de la politique qu'il a défendue en tant que Premier ministre. La naissance de cette association que la Ville a tenu à encourager moralement et matériellement, montre, s'il en était besoin, la justesse de nos analyses. De cette confirmation, je tiens à remercier M. Emile Rénier, président, ainsi que toute son équipe. Sans leur foi, sans leur

dynamisme, nous ne serions certainement pas réunis ici aujourd'hui.

Au risque de sembler plagier M. de la Palisse, je dirai d'abord que les jeunes retraités n'existent que parce que nous avons abaissé l'âge de la retraite. Cette mesure, perçue comme la plus importante des avancées sociales effectuées depuis trois ans, n'est parfois présentée que comme un moyen de lutte contre le chômage. C'est oublier qu'elle figurait de longue date dans notre programme, comme un nouvel espace de liberté, comme un élément de la qualité de la vie.

Les intéressés, eux, ne s'y trompent pas. Si certains, encore trop nombreux, vivent leur départ à la retraite comme une rupture, comme un cap difficile, nombreux sont ceux qui, comme vous, préfèrent le vivre comme l'ouverture vers une nouvelle vie, faite de liberté, de responsabilité et de solidarité.

Pour cela, il faut bien sûr vivre cette retraite dans de bonnes conditions. Des conditions que le gouvernement a fait en sorte de promouvoir, dans un souci de justice et de progrès social.

L'Association de jeunes retraités est, à cet égard, l'aboutissement de deux politiques convergentes, qui, dès 1981, se sont traduites par la création de deux nouveaux départements ministériels : le Secrétariat d'Etat aux personnes âgées et le Ministère du temps libre.

Le premier a été le fer de lance d'une série de mesures qui ont considérablement amélioré les conditions matérielles de vie des personnes âgées. Des mesures dont je ne rappellerai pas ici le détail, mais qui constituent un effort sans précédent pour donner aux retraités les moyens de leur dignité dans la société française d'aujourd'hui.

Parallèlement à ce dispositif social, le gouvernement a

engagé une large réflexion sur le temps libre, qui concerne bien sûr tous les Français, mais qui intéresse particulièrement les retraités, totalement libérés des contraintes du travail.

Venant s'ajouter aux progrès de la médecine, qui prolonge la durée de vie et d'activité des hommes, l'abaissement de l'âge de la retraite va considérablement accroître le nombre des retraités. C'est ainsi que les personnes âgées de plus de soixante ans seront dix millions en France en 1985 et qu'elles seront quatorze millions vers 2030.

Comment imaginer qu'une part aussi importante de la population, faite d'hommes et de femmes souvent en pleine possession de leurs moyens, vive en marge de la société?

Longtemps réduits au rôle d'assistés sociaux, les retraités doivent aujourd'hui prendre toute leur place dans la vie de la collectivité, y trouver des réponses à leurs aspirations. Ce qu'ils veulent, c'est trouver les moyens d'un épanouissement personnel, par la formation - le succès des universités du troisième âge n'est plus à démontrer - la culture, le sport, les voyages. C'est aussi se rendre utiles, notamment en transmettant leur expérience.

Jadis, c'est aux enfants et petits enfants que se transmettait cette expérience. Mais aujourd'hui, avec l'évolution des villes et le coût du logement, il est bien rare que plusieurs générations cohabitent sous le même toit. C'est ainsi - et c'est un paradoxe de notre société contemporaine - que l'amélioration de la vie matérielle des personnes âgées s'accompagne souvent d'une détérioration de leur vie sociale, d'un sentiment d'exclusion et de solitude.

En prenant des mesures en faveur de la vie associative, en reconnaissant les retraités comme partenaires sociaux - je per

- 4 -

se à la création des CODERPA, les Comités départementaux des retraités et personnes âgées, je pense à leur représentation es qualité dans les CESR - le gouvernement a apporté et continue d'apporter un certain nombre de réponses. Des réponses qui constituent un cadre dans lequel les énergies peuvent "maintenant se mobiliser.

Je n'entrerais pas dans le détail du fonctionnement et des objectifs de l'AJR, que M. Rénier va nous exposer dans un instant. Je me féliciterai simplement de l'initiative de sa création, qui me semble aller dans le sens de la définition d'une nouvelle citoyenneté pour les plus de 60 ans. Grâce à l'AJR, grâce aux associations qui, je l'espère, se multiplieront sur des objectifs comparables, les retraités auront enfin le sentiment que leur expérience personnelle peut enrichir la collectivité. Le sentiment tout simplement d'être utile.

**3e AGE**

par HERVÉ

Quand un Français sur cinq aura atteint l'âge de la retraite



M. Franceschi a profité de son passage pour inaugurer le foyer des jeunes retraités de Lille.

LA vieillesse. Ce n'est tout de même pas un sujet d'article particulièrement gai. Et pourtant : le ministre des Retraités, M. Franceschi est venu à Lille signer un contrat de plan, avec des statistiques et des dossiers plein ses valises.

Rendez-vous compte : en 1990 un Français sur cinq aura atteint ou dépassé 60 ans : 10 millions de personnes auront franchi le cap de la retraite. La population d'un pays comme l'Autriche !

Ce n'est pas rien, vous vous en doutez. Ce «boom» démographique pèsera lourd sur la vie de tous les Français. Mais ce qu'il faut retenir et qui me paraît le plus important, c'est cette affirmation du ministre :

«l'existence moyenne d'un individu ne comporte plus seulement deux âges, une époque de formation puis une époque de production : à ces deux âges s'en ajoute un troisième plus ou moins long. La vie est désormais constituée de trois périodes égales sinon en nombre d'années du moins en importance, et chacune d'elles doit connaître un réel épanouissement».

Je ne vais pas vous abrutir de chiffres et de statistiques. Une chose est sûre cependant. Parallèlement à ce qu'il faut bien considérer comme un des grands changements de l'époque : l'abaissement de l'âge de la retraite, aujourd'hui fixée à 60 ans pour l'immense majorité des citoyens, se produit un autre bouleversement : l'allongement de la durée de la vie.

Qu'on en juge. En 1990, dans cinq ans, plus de 3 millions et demi de Français auront 75 ans et plus. Qui d'entre vous lorsqu'il était jeune pouvait penser atteindre cet âge aussi reculé ? Mais l'on ira plus loin : 800.000 personnes atteindront et dépasseront les 85 ans, 260.000 atteindront 90 ans, 50.000 dépasseront les 95 ans.

Quatre générations

Nous avons, j'ai, vous avez des chances plus importantes que jamais de devenir centenaire. Je ne sais pas à la vérité s'il faut vous le souhaiter. Mais il est certain que l'on vit de plus en plus âgé. Et l'on vit aussi en meilleure santé. Il n'est plus rare de rencontrer un jogger de 75 ans, et le monde est plein de ces vieillards actifs, solides, capables de beaucoup de choses, de décisions, de créations et de relations.

Et l'on voit se multiplier partout des familles à quatre générations. D'ores et déjà il est classique qu'un enfant connaisse ses grands-parents mais il devient presque banal qu'un petit ait la chance de grimper sur les genoux d'une arrière-grand-mère ou d'écouter un arrière-grand-père raconter sa guerre.

Nous vivrons vieux. Chic alors, et nous profiterons longtemps d'une retraite qui dans certains cas durera aussi long-

temps que la vie active. Je ne dis pas que cela ne posera pas de problèmes économiques. Ne cultivons pas l'illusion. De nombreux régimes de retraite doivent tenir le coup avec moins de deux cotisants pour un retraité. Cela ne va pas s'améliorer. Et déjà pas mal d'économistes sérieux annoncent qu'il faudra tôt ou tard remettre en question l'abaissement de l'âge de la retraite.

Hébergement

Or, les problèmes s'accroissent avec l'âge. S'il suffit de verser une retraite aux plus jeunes, en l'accompagnant au besoin de propositions de loisirs, de voyages ou de rencontres, au fil des ans il devient nécessaire de proposer des services supplémentaires : aide ménagère, soins à domicile...

Et se posent pour les plus âgés les problèmes liés à la perte de l'autonomie. Les progrès de la médecine peuvent se développer encore : l'on ne rendra pas la jeunesse aux femmes et aux hommes de 80, 90 ans et au-delà. Un soutien accru est nécessaire, qui rend indispensable l'ouverture de structures d'accueils.

L'on a fait beaucoup, il faut le dire : des foyers-logements ont été construits. L'on est en train dans beaucoup de cas de leur adjoindre des sections de cure médicale qui permettent aux retraités âgés de rester sur place en évitant l'hôpital où, le ministre l'a rappelé, 30.000 personnes âgées sont placées de façon inadéquate : «ces vieillards ne doivent pas servir de «bouche trou» dans les hôpitaux, a-t-il dit. Ceux-ci ont un rôle défini : intervenir auprès

de ceux dont l'état de santé exige la présence d'une équipe soignante et d'un service technique spécialisé. Il ne peut servir à pallier les carences du corps social».

Or les «alternatives» manquent encore. Et l'on se préoccupe encore du scandale des hospices. Hé oui ! Le problème demeure, mille fois dénoncé, unanimement condamné, rejeté de tous ceux à qui il est proposé mais qui n'ont plus forcément, le moment de la dépendance venu, le moyen de le refuser. Beaucoup a été fait c'est vrai et l'on peut citer maints exemples d'humanisation heureusement réussies qui ont transformé des bâtiments sordides et invivables en lieux d'accueil décents sinon confortables et accueillants. Mais il reste énormément à faire.

Dans la région il subsiste des établissements vétustes où une humanisation reste urgente. L'Etat et la Région se sont associés pour apporter des financements et résorber progressivement un fléau que l'on voudrait voir disparaître rapidement : indigne de notre époque !

Mais rien n'est encore gagné en ce domaine. Tant qu'on a la santé, l'on peut regarder le problème avec désinvolture. Il y a, hélas, toujours un moment où il faut regarder la réalité en face.

Mord Eclair
7 dec 84